

LE MENSUEL MUNICIPAL

# leVelauxien

velaux.fr

n°2 octobre 2011



Qualité  
et éclectisme  
à l'Espace NoVa

Jean-Pierre MAGGI, maire, Conseiller général

Permanence du maire le mercredi de 17h à 19h en mairie, sur rendez-vous au 04 42 87 73 73  
Permanence du Conseiller général le jeudi, sans rendez-vous, de 15h à 17h en mairie de Pélissanne

LES ADJOINTS

Didier DEBARGE, délégué aux associations, aux animations et au sport  
Permanence sur rendez-vous : 04 42 46 34 51

Laurence MONET, déléguée à l'enseignement et à la jeunesse

Henri VARGAS, délégué à l'urbanisme et aux services techniques

Françoise POMEROLE, déléguée à la petite enfance  
Permanence sur rendez-vous : 04 42 87 75 15

Yann LE SOUCHU, délégué aux grands travaux

Yolande PASTRE, déléguée à l'action sociale et à la solidarité  
Permanence sur rendez-vous : 04 42 87 73 77

Pierre BALESTRIERI, délégué à la police, à la sécurité et à la prévention

Alexandra BOUNOUS-DUPREY, déléguée à la communication

vos élus

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

- Annick FALZOÏ
- Roger PALMITESSA (délégué à l'économie et à l'emploi)
- Monique DEMIGNEUX
- Victor CHIOSTRI
- Béatrice MONTBLANC
- Jean-Claude CARLO
- Marie-Josée CUENIN
- Patrice MÜLLER
- Edith CARLO
- Bernard BECQUET
- Luce MELIH (déléguée au patrimoine)
- Pierre-Yves BLANCHARD
- Yannick GUERIN (délégué à la culture)
- Sélim ABDELMALEK
- Laurence MAURY (déléguée au sport)
- Jean-Luc ROUBY
- Coralie MORVAN
- LES CONSEILLERS D'OPPOSITION
- Renée-Michèle GODARD
- Franck VIDAL
- Louis GENTY

Hôtel de Ville

997 avenue Jean Moulin - Tél. 04 42 87 73 73  
www.velaux.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h, et le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h30.

infos diverses

LE POINT SUR LES PERMANENCES SOCIALES, CHAQUE MOIS AU CCAS

ADAR (aide à domicile) : les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis, de 9h à 11h.

Conseiller juridique : le 2<sup>e</sup> mercredi, de 9h à 11h30.

Assistants sociales : sur rendez-vous au 04 13 31 66 76.

Permanence écoute Alzheimer : les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis, de 14h à 18h ou sur rendez-vous au 04 42 87 73 77/79.

Point écoute Famille : les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis, de 14h à 18h ou sur rendez-vous au 04 42 87 73 77/79.

NAISSANCES

- Emma SPINELLI le 1/07
- Eloin MAC HERET le 14/07
- Yohan BILLET le 21/07
- Judith LAURENT le 21/07
- Théo SCHOENDORF le 21/07
- Mathis MORET le 22/07
- Estéban GOUD COLLIER le 23/07
- Julie CHAPUS le 26/07
- Inoé FARGES le 16/08
- Lison FLAVIER le 23/08

MARIAGES

- Franck ILLE-LEULLIETTE et Alexandra CENENT le 13/08
- Bruno BUTY et Cécile COLLET le 13/08
- Franck SEVENIER et Julie THIERY le 13/08

- Yann DAVID et Mathilde ZIEGLER le 20/08
- Bertrand BLANDENIER et Mélanie HONORÉ le 27/08
- Pierre-Olivier PONTET et Oriane ARSAPIN le 27/08
- Laurent FAGGIANI et Lauriane CAUVY le 27/08

DÉCÈS

- Augustin GALLARDO le 22/07
- Claude LESAGE le 31/07
- Jacques GILLIBERT le 7/08
- Thérèse GERMAIN, veuve CHRÉTIEN le 11/08
- Lucie JAILLET, veuve LABRY le 14/08
- Guillaume HILD le 16/08
- Endo TASSOTTI le 18/08
- Gisèle ESPIÉ, épouse BIBAUT le 21/08
- Georges ELLIS le 27/08

état civil

l'édito



Jean-Pierre Maggi  
Conseiller général  
Maire de Velaux

J'aimerais vous remercier chaleureusement d'avoir répondu aussi nombreux à l'invitation de la municipalité à l'inauguration de l'Hôtel de Ville. Cet événement restera dans les mémoires. J'ai apprécié l'intérêt avec lequel vous avez visité ces deux bâtiments. La pertinence des questions et la curiosité manifestée sont la preuve que leur réalisation répond à une véritable attente. Dès l'ouverture de la billetterie de l'Espace NoVa, vous avez été nombreux à souscrire des abonnements, ce qui nous conforte dans nos choix. Cette réussite est le fruit d'un travail collectif entre la municipalité, la commission culture et l'association Culture'Mania. Après la rentrée culturelle, c'est celle des 1700 enfants scolarisés à Velaux, dans le primaire et le se-

condaire, qui occupe l'actualité. 995 élèves ont retrouvé le chemin des deux groupes scolaires. Des chiffres en augmentation constante qui nécessitent malheureusement une gestion rigoureuse des demandes de

Notre objectif :  
mieux vivre  
ensemble.

dérogation. Pour autant, nous renouvelons notre engagement à scolariser tous les enfants qui ont trois ans ou doivent les avoir avant le 31 décembre de l'année en cours. La commune a toujours privilégié la qualité de l'environnement et l'accueil des élèves. Après les travaux

d'agrandissement de l'école Jean Jaurès, nous allons lancer un vaste chantier de réhabilitation du groupe scolaire Jean Giono. Pour cette fin d'année, nos efforts vont se concentrer sur la voirie. Après l'aménagement de l'avenue Jean Moulin et le prolongement de la rue Hélène Boucher, nous lancerons le chantier de l'avenue Baptistin Anglés devenue difficilement carrossable. Notre objectif sans cesse réaffirmé : mieux vivre ensemble. Je conclurai cet édito par une pensée pour notre collègue et ami Pierre-Yves Blanchard qui nous a quittés prématurément. Son travail guide bon nombre d'entre nous. Merci à lui et à tous ceux qui œuvrent pour le bien-être des Velauliens.

sommaire

N° 2 - octobre 2011

- 4 dossier  
La saison de l'Espace NoVa
- 6 arrêt sur images  
Mois de septembre
- 7 associations  
L'action du CCFF  
Une collecte au profit du handicap
- 8 en bref  
L'accueil des nouveaux arrivants
- 9 territoire  
La construction du lycée
- 10 entreprendre  
L'action de l'ACAV
- 11 tribune libre  
L'expression des groupes politiques
- 12 portrait  
Pierre-Yves Blanchard



leVelaulxien  
Directeur de la publication : Jean-Pierre Maggi  
Comité de rédaction : Sélim Abdelmalek, Alexandra Bounous-Duprey, Alice Hertoux, Oriane Miller, Danielle Olanda  
Maquette : MCM Information  
Photos : mairie de Velaux / Club Clin d'Œil (p.7) / SDIS (p.8)  
Tirage : 3 900 exemplaires sur papier 100% PEFC par imprimerie Vallière  
Numéro ISSN en cours

Velaulxiens, vous ne recevez pas le mensuel ? Faites-vous connaître auprès du service communication.

Certifié PEFC  
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.  
10-31-1881 pefc-france.org

# Eclectisme et qualité pour la première saison

Ce 24 septembre, la première saison de l'Espace NoVa s'est ouverte sur un spectacle de cirque aérien, dans un univers à la fois esthétique et surprenant. Un premier lever de rideau à l'image de la politique culturelle impulsée par la ville.

**R**épondre aux attentes des Velauxiens. Interrogés dès la naissance du projet sur leurs pratiques culturelles et leurs centres d'intérêt, qui se sont avérés variés, les Velauxiens ont largement plébiscité le spectacle vivant. Les informations recueillies ont guidé la réflexion menée par la commission culture pour définir les grands axes de la politique culturelle. Un des enjeux principaux étant de se démarquer de l'offre environnante pour donner une identité propre à la programmation de la commune, en mettant l'accent sur les thématiques familiales et jeune public. Pour concevoir une politique globale, le service culturel, rattaché au Pôle Vie de la Cité, veille à la prise en compte de ces enjeux dans l'ensemble des actions entreprises dans le champ de la vie locale (patrimoine, médiathèque, écoles, etc.). Dévoilée à la fin de l'été, la première saison de l'Espace NoVa débute sous les meilleurs auspices. L'affluence des premiers jours d'ouverture de la billetterie ainsi que le nombre d'abonnements et de réservations démontrent que la programmation répond aux attentes des Velauxiens.



Sophie Aulagnier, Lydia Rambaud et Hugo Conreux coordonnent la politique culturelle.

Valoriser les initiatives locales et promouvoir la création artistique. Comédiens, danseurs, musiciens, la richesse du territoire constitue un des piliers de la politique culturelle velauxienne. Dans la continuité du soutien accordé par la ville aux associations, la commission a sélectionné des spectacles issus des initiatives locales. Prix de peinture, représentations théâtrales, concerts et fêtes traditionnelles permet-



## Des bénévoles qui s'activent en coulisses...

**Travaillant étroitement avec le service culturel**, Culture'Mania rassemble les Velauxiens qui souhaitent s'impliquer dans l'élaboration de la programmation. Participer à l'accueil des compagnies et à la vie du lieu, as-

sister à des spectacles et proposer à la commission culture ceux qui s'inscrivent dans la politique de la ville, les adhérents de Culture'Mania allient engagement associatif et amour de la culture. Constituée d'une soixan-

taine de bénévoles, l'association s'illustre également dans l'organisation des Velauscènes. Chacun peut adhérer à Culture'Mania en contactant sa présidente, Isabelle Roucolle: [sce.culture@mairie-de-velaux.fr](mailto:sce.culture@mairie-de-velaux.fr)



Un début de saison prometteur pour l'Espace NoVa.

tront aux spectateurs de découvrir l'éclectisme du tissu associatif. Également engagé dans une démarche de promotion de la création, l'Espace NoVa accueillera deux résidences d'artistes. Déjà présent les 4 et 5 juillet pour l'enregistrement de la bande-son d'un film d'animation, l'Azur Symphonic Orchestra prendra possession de la salle quelques jours avant la soirée du 14 janvier consacrée au répertoire des musiques de films. L'occasion pour les différentes formations qui le composent de répéter ensemble. En février, les comédiens du Kronope viendront faire partager leur expérience aux écoliers de Velaux lors d'ateliers de répétitions des *Fables de La Fontaine*. Qu'il s'agisse du lien tissé avec les compagnies ou du confort du cadre de travail qu'il offre, l'Espace NoVa se prête à la création artistique et aux échanges avec le public.

## ce qu'il en pense



### Yannick Guérin

Conseiller municipal délégué à la culture  
*Nous souhaitons développer une synergie autour de l'Espace NoVa et faire que chacun soit acteur de la politique culturelle. Cela passe notamment par l'encadrement des pratiques pour favoriser le processus de création des acteurs locaux et leur donner l'opportunité de s'insérer dans une programmation de qualité. Notre objectif est d'inscrire l'Espace NoVa dans le territoire. Après trois ans au théâtre du Gyptis, Sophie Aulagnier, spécialiste des relations publiques, nous a rejoints fin juillet. Très impliquée dans le réseau culturel, elle travaille avec les comités d'entreprises pour amener un public nouveau et régulier à l'Espace NoVa.*



3 sept : plus de 2000 personnes à l'inauguration du complexe Hôtel de Ville - Espace NoVa.

**NOUVEAU** Le flashcode est une sorte de code barre qui, photographié par un téléphone portable de dernière génération, permet d'accéder à la photothèque du site internet de la ville. Pour la parcourir, il vous suffit de télécharger gratuitement l'application. Une façon originale de rester connecté à l'actualité !



3 sept : le spectacle de danse verticale a enthousiasmé le public.



10 sept : 48 associations ont participé au Forum.



14 sept : les facteurs ont organisé un barbecue en remerciement du soutien reçu.



16 sept : une centaine de personnes à l'inauguration de la salle de paléontologie.



16 sept : une balade contée autour du patrimoine architectural.



17 et 18 sept : visite guidée dans le village pour les Journées du patrimoine.

## Le CCFF entre prévention et sensibilisation

Créé en 1979, le Comité Communal des Feux de Forêt regroupe 33 volontaires bénévoles maîtrisant parfaitement le territoire. "Notre mission première est de pré-

server les massifs forestiers", explique Jacques Minello, son président, "mais nous ne sommes pas des pompiers et ne combattons pas le feu !" Convaincu que la prévention passe par la sensibilisation des plus jeunes, le CCFF anime des ateliers pédagogiques et ludiques avec les scolaires. Outre les patrouilles, qui contribuent à préserver nos massifs, le CCFF assure des missions allant de l'information sur le débroussaillage à l'assistance en cas de catastrophe naturelle, en passant par l'encadrement d'activités associatives en forêt. L'équilibre et l'efficacité du groupe reposent sur la cohésion entre ses membres mais aussi sur leur nombre. Justement, le CCFF recrute. Comme le souligne Jacques Minello, "rejoindre le CCFF c'est donner de son temps à la collectivité". N'attendez plus !

Le CCFF assure une permanence chaque samedi de 10h à 11h30. Renseignements 06 89 48 10 67.



Une équipe soudée, pour une meilleure efficacité.

## Le plein d'activités au 13<sup>e</sup> Forum des associations

**Samedi 10 septembre, se tenait le rendez-vous incontournable de la rentrée:** le Forum des associations. Pour faire le plein d'inscriptions, les 48 associations présentes n'ont pas manqué de créativité et d'originalité. Stands décorés, démonstrations et animations ont transformé le parc des Quatre Tours en aire de jeu où petits et grands ont découvert un large panel d'activités. À l'occasion de la Fête du sport, les plus dynamiques se sont même essayés à quelques pas de danse ou au maniement du fleuret. Finalement, qu'il soit amateur d'art, féru de sport ou désireux de donner de son temps, chaque visiteur a pu trouver son bonheur.



Une journée pour découvrir l'offre associative.



## Une collecte au profit du handicap

L'association **Un homme pour demain**, fondée par Juliette Lajou, s'emploie à améliorer le quotidien des personnes handicapées. Cet été, l'association, aidée du Comité des Feux de Forêt, a procédé à l'enlèvement des bouchons en plastique qu'elle collectait depuis décembre 2009. Au total ce sont 13,26 tonnes de bouchons qu'elle a revendu afin qu'ils soient recyclés. L'argent obtenu (plus de 3 200 €) permettra à l'association de venir en aide aux personnes souffrant de handicap, en finançant l'achat de fauteuils roulants, en participant à l'aménagement de véhicules ou encore en aidant à la mise en accessibilité de logements. La collecte continue... Pour participer à cette action solidaire, déposez vos bouchons en plastique (de bouteilles de jus de fruit, de bidons de liquide vaisselle, d'assouplissant, etc.) dans l'un des containers de la commune prévus à cet effet : médiathèque, place Jean-Baptiste Comte et centre commercial de la Colline. Merci de ne surtout pas mettre de piles dans ces containers.

## Une nouvelle permanence au CCAS

À partir du 4 octobre, le Centre Communal d'Action Sociale propose une nouvelle permanence pour renseigner et accompagner le public dans la reconstitution de carrière professionnelle et la préparation des dossiers de retraite. Elle aura lieu le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi du mois, de 9h à 12h, sans rendez-vous. Les permanences d'octobre auront lieu les 4 et 18 octobre, et les suivantes le 15 novembre, 6 et 20 décembre.

*Permanences au CCAS - Hôtel de Ville - 997 avenue Jean Moulin. Consultez les autres permanences du CCAS sur [www.velaux.fr](http://www.velaux.fr) (rubrique solidarité) et en page 2.*



## Les sapeurs-pompiers à la rencontre des Velauxiens

Les 14 et 15 octobre, Velaux accueille le 56<sup>e</sup> Congrès départemental des sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône.

En marge des traditionnels manœuvres et défilés, les soldats du feu se retrouveront lors de colloques et débats pour confronter leurs pratiques professionnelles. L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers a souhaité associer activement le collège de Velaux. Les élèves participeront à des ateliers de prévention des accidents domestiques, des dangers de la drogue et de l'alcool.

*Retrouvez le programme du Congrès dans l'Agenda en pages centrales.*



## Franc succès pour l'inauguration de la mairie et de l'Espace NoVa

Samedi 3 septembre, plus de 2000 personnes ont pris possession du parvis de l'Hôtel de Ville et de la salle de spectacle.

Après les habituels discours et gestes protocolaires, les danseurs de la compagnie espagnole Del Reves ont offert aux spectateurs une autre perspective du bâtiment en évoluant sur la façade. À 19h, les portes du complexe se sont ouvertes aux 1500 visiteurs pressés de découvrir l'architecture et la fonctionnalité des lieux mais surtout d'échanger avec les élus et les agents municipaux. Les Velauxiens ont pu naviguer sur le nouveau site internet [www.velaux.fr](http://www.velaux.fr). La modularité et l'esthétique intérieure de l'Espace NoVa en ont conquis plus d'un ; en témoigne le nombre de réservations enregistrées.

*Programme, renseignements et réservations Espace NoVa : [www.espaceno.com](http://www.espaceno.com) ou 04 42 87 75 00.*

## Nouveaux Velauxiens, faites-vous connaître !

Vous avez emménagé à Velaux il y a moins d'un an ? L'équipe municipale vous invite à une matinée d'accueil samedi 5 novembre. À cette occasion, elle vous présentera la commune, les projets et vous proposera une visite de l'Hôtel de Ville et de l'Espace NoVa. Si vous souhaitez participer à cette rencontre, envoyez vos nom et adresse par mail à [d.olanda@mairie-de-velaux.fr](mailto:d.olanda@mairie-de-velaux.fr) (précisez le nombre de personnes). Renseignements 04 42 87 73 73.

## Le point sur la réouverture de La Poste

La mobilisation des facteurs se poursuit pour l'ouverture d'un bureau annexe.



La commune est informée que la réouverture du bureau de Poste ne pourra intervenir avant plusieurs mois.

Situation confirmée lors de la Commission Départementale sur la Présence Postale à laquelle participent des élus des Conseils régional et général.

Afin de limiter la gêne pour les usagers, la commune avait

proposé, suite à l'incident, de mettre gratuitement à disposition les anciens locaux de la police municipale, situés avenue de la République où un bureau de Poste provisoire pourrait être installé. À l'heure où nous imprimons ces lignes, la discussion est toujours en cours pour tenter de trouver une solution avec la Direction de La Poste.



## État des lieux du projet de construction du lycée de Velaux

Voici plusieurs années que le Recteur d'académie a fait la proposition de construire un lycée à Velaux, renonçant visiblement, en raison de nombreuses contraintes, à celui envisagé sur Berre. Plusieurs communes susceptibles d'être intéressées par cette construction ont été consultées : Coudoux, La Fare, Lançon-Provence (pour les élèves de Sibourg), Rognac, Saint-Chamas et Ventabren. L'étape suivante fut la création du Syndicat Intercommunal du Lycée de Velaux (SILV) et la définition de la participation de chaque commune (Berre 55 %, Rognac 20 %, Velaux 20 % et 1 % pour les cinq autres communes).

Le SILV a ensuite entrepris toutes les démarches nécessaires : le choix du terrain (validé par le Conseil régional suite à une visite de Michel Vauzelle), l'achat du foncier, la modification du Plan d'Occupation des Sols, le dépôt d'un dossier sur la loi sur l'eau, et le lancement des études pour l'aménagement des voies et réseaux divers. Après quoi, le Conseil régional a

lancé un concours pour la maîtrise d'œuvre. Suite à une plainte d'un candidat non retenu ce dernier a été annulé. Après les élections régionales de 2010, la Région a procédé à une nouvelle consultation et confirmé l'inscription du lycée de Velaux dans son programme pluriannuel d'investissement. Depuis, les membres du Syndicat ont rencontré le président de la commission scolaire de la Région, le délégué aux constructions scolaires, et saisi le Conseiller régional chargé de ce dossier. Réuni le 6 septembre, le SILV a décidé de lancer le marché et la viabilisation de l'accès au lycée.

Dans cette opération, les communes ont déjà investi plus de 1,5 million d'euros. Elles devraient y ajouter 2,2 millions d'euros de travaux. Elles estiment avoir rempli leur part du contrat et demandent, à présent, au Rectorat de confirmer la réalisation de ce lycée dans l'intérêt de nos enfants et dans le cadre d'un aménagement cohérent de leur territoire.

## Journée sécurité routière mercredi 12 octobre

L'association Transport Mobilité Solidarité (TMS) organise, en lien avec Agglopolo Provence, le Conseil général et les communes de Berre l'étang, La Fare-les-Oliviers, Lançon-Provence, Pélissanne, Saint-Chamas et Velaux, une journée sur la sécurité routière, mercredi 12 octobre à Lançon. De nombreux intervenants seront présents pour sensibiliser le public aux dangers de la route et

informer sur les comportements à risque. Au programme des démonstrations d'interventions des secours, de désincarcération, des simulations, des ateliers sur l'utilisation du siège auto, l'accidentologie, et également des stands d'information. De 10h à 17h, aire du pigeonnier de la Goiranne à Lançon-Provence. Renseignements auprès de l'association TMS au 04 90 55 17 09.

## Appel à projets pour Lire Ensemble 2012

Agglopolo Provence prépare la 7<sup>e</sup> édition de Lire Ensemble, qui se déroulera du 6 au 20 avril 2012. L'objectif de la manifestation est de favoriser la lecture, en proposant diverses animations (contes, concerts, théâtre, danse, etc.).

Le thème choisi cette année est "a.i.m.e. comme Méditerranée". Un jeu de mot... un jeu sonore... Le M comme un pont entre les deux rives de la Méditerranée. Agglopolo Provence lance un appel à projets. Associations, compagnies, artistes, structures culturelles peuvent proposer leur projet, avant le 15 octobre.

■ Téléchargez la fiche sur [www.agglopolo-provence.fr](http://www.agglopolo-provence.fr) (rubrique vivre/culture) et retournez-la par mail : [lire.ensemble@agglopolo-provence.org](mailto:lire.ensemble@agglopolo-provence.org)

Renseignements au 04 90 44 77 41



## L'association des commerçants prend un nouveau départ

L'action de l'Association des Commerçants et Artisans de Velaux (ACAV) s'essouffait quelque peu depuis plusieurs années. En février, c'est Anne-Marie Cailleton qui en est devenue la présidente. Avec les membres du bureau, elle s'investit pour redonner à cette association sa raison d'être.

L'Association des Commerçants et Artisans de Velaux (ACAV) a été créée en 2000. En sommeil pendant plusieurs années, elle a été réactivée par Claude Fargette. En février 2011, un nouveau bureau a été élu. Anne-Marie Cailleton, coiffeuse dans le village en est désormais la présidente, et Sylvie Lanciaux, fleuriste, la trésorière. L'association souhaite, avec le soutien du service économie et emploi de la ville, relancer son activité. Pour cela, elle s'est fixé deux objectifs majeurs : renforcer sa participation aux événements, comme lors de l'Été des Arts en juillet, et devenir pour ses adhérents une structure ressource. Ce rôle permettra à l'ACAV d'informer sur les actions de la Chambre de Commerce et d'Industrie ou celles de la commune, et d'accompagner les nouveaux commerçants.

L'ACAV ne manque pas de projets, citons pêle-mêle la refonte de son site internet, une participation au Téléthon, la présence d'un photographe dans les écoles à Noël, ou encore la création d'un projet transversal en 2012. Des initiatives qui permettront à l'association de faire connaître son action et de susciter l'intérêt de nouveaux commerçants.

*Pour plus de renseignements sur l'ACAV, contactez Anne-Marie Cailleton au 04 42 87 92 67.*

### ce qu'elle en pense Anne-Marie Cailleton, présidente de l'ACAV



*"Ce que nous souhaitons, c'est rapprocher les commerçants, créer de la synergie. Nous devons fonctionner en équipe. Aujourd'hui, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés pour nous rejoindre et nous aider, notamment pour la communication et les partenariats. J'invite les commerçants intéressés à se faire connaître !"*

### Du nouveau du côté des commerces et entreprises de la commune

#### Déménagements

■ **Un temps pour elle**  
Épilation permanente, rajeunissement cutané, soins.  
Laëtitia Lanciaux  
42 avenue Marcel Pagnol  
06 23 98 44 14

■ **Kallistane**  
Institut de massage.  
Karina Alberto  
Avenue Jules Andraud  
06 58 34 56 96

#### Nouvelles activités

■ **Karinéo énergie**  
Plomberie, chauffage, solaire - Dépannage et entretien.  
8 avenue des Micocouliers  
06 61 58 26 24

■ **Sud Perfusion**  
Location et vente de matériel pour hospitalisation à domicile.  
30 rue Ampère  
La Verdrière 1  
06 50 76 09 41

■ **S'Activ**  
Gym à domicile, en entreprise ou maison de retraite, randonnée pédestre.  
Sandrine Burgaud  
06 61 93 52 14

■ **Art et tissu**  
Confection de linge de

maison (motifs peints à la main).  
Corinne Gallouin  
7 rue Pierre Loti  
04 42 74 73 01

■ **Contrôle technique Dekra**  
19 bis r Gustave Eiffel  
La Verdrière 1  
04 42 46 39 91

■ **Auto-école Les Quatre Tours**  
40 avenue Général Leclerc  
04 42 34 28 78

■ **ACD Immobilier (nouvelle agence)**  
160 rue de la République  
04 42 74 71 58

■ **Autisme et rééducation**  
Maison médicale  
60 impasse du Village  
04 42 46 32 92

■ **Laforêt Immobilier**  
84 avenue Jean Moulin  
04 42 34 66 26

#### Changement de propriétaire

■ **L'en K**  
Avenue Claude Debussy  
06 16 36 45 29

■ **Le Gourmandie's (remplace Chez Ricou)**  
Restaurant Pizzeria.  
58 avenue Marcel Pagnol  
04 42 74 88 25

### Velaux d'Abord

#### La fracture sociale

L'article 18 du texte déposé par le sénateur UMP Éric Doligé voici quelques jours "supprime l'obligation pour les communes de disposer d'un Centre Communal d'Action Sociale et précise les modalités de dissolution d'un tel centre décidée par le Conseil municipal".

Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les publics. Il est chargé des aides aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, à la lutte contre les exclusions.

Le 6 janvier 1986, quand les bureaux d'aide sociale deviennent les Centres Communaux d'Action Sociale, l'État leur délègue une compétence globale dans le vaste champ de l'action sociale, consécutivement aux lois de décentralisation. Si ce texte est adopté, les communes vont avoir d'énormes difficultés pour gérer les situations d'urgence qu'elles doivent quotidiennement traiter.

Ce texte fragilise l'action sociale de proximité alors que les chiffres de la pauvreté explosent. Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. De la charité chrétienne aux bureaux

d'aide sociale en passant par les bureaux de bienfaisance, l'action sociale s'est progressivement organisée. Si ce texte est adopté c'est un nouveau pan de la protection sociale qui s'effondre.

De plus, pour combler le déficit abyssal des finances publiques, nos dirigeants veulent instituer un cinquième risque de Sécurité sociale, créer une assurance dépendance privée obligatoire, instaurer un droit d'option à l'APA, avec recours sur la succession, sans oublier la mise en place d'une deuxième journée de solidarité et, pour finir, l'instauration d'une taxe sur les mutuelles santé.

En clair cela signifie que "la dépendance" est en train de devenir une manne pour les compagnies d'assurances, que les entreprises et les collectivités vont devoir payer une seconde journée de solidarité sans savoir à quoi servent les fonds collectés de la première.

Une fois encore ce sont les plus modestes qui vont devoir s'acquitter de la facture sociale.

L'équipe Velaux d'Abord

### Autres regards sur Velaux

"... Ils ont osé !... du pain et des jeux, disait César ! Alors que la "crise" fait rage... Ils ont fait la fête et s'enorgueillissent de cette "construction luxueuse", la Salle de Spectacle... qui dépasse les compétences communales, nécessaires (une DSP s'imposait au départ, dès 2006) et engloutit un "budget colossal" qui, même s'il est en partie (1/3 réellement) pris en compte par le CG13 qui se devait de soutenir plus activement la "dépendance", devait éviter de donner libre cours à un sentiment d'orgueil et de satisfaction de "soi", tout en écartant ce qui n'est pas... lui ! Il faut montrer que notre commune est mieux que les autres, plus évoluée, plus "tendance" ; que l'équipe municipale "majoritaire" est la seule valable... Relisez le n°1 de LE VELAUXIEN (pages 2, 10, 11) et vous constaterez l'orientation "ségrégonniste, discriminatoire, antidémocratique" et de "dédain", méprisant, infligé aux "élus d'opposition" "ostracisés" parce qu'ils ne pensent pas comme le "chef" (avec moi ou contre moi) ; ils ne font pas allégeance... eux ! Tout est dit.

Louis Genty

*L'opposition se refuse à rédiger un texte au format qui lui est consacré. Dans un souci de lisibilité, nous publierons la suite du mot dans le prochain numéro du Velauxien.*

### Velaux Autrement (UMP-DVD)

Cette rentrée a été marquée par l'inauguration du château de Velaux (nouvel hôtel de ville et de la salle de spectacle). M'appuyant sur le sentiment général je dis "trop c'est trop" les espaces communs sont si étendus qu'il faut vraiment chercher le service dont on a besoin, notre mairie est devenue impersonnelle parce que surdimensionnée. L'é étroitesse de la portion de route qui mène au village et qui passe devant la mairie posera certainement des problèmes. Le bilan financier relaté par Monsieur le Maire met en avant les diverses subventions apportées par les différentes instances (Etat, Conseil général...) et fait l'éloge d'une bonne opération financière et ce malgré les nombreux avenants qui se sont succédés. Quoi qu'il en soit tous ces organismes ne font que distribuer notre argent, et c'est nous qui en feront les frais par une augmentation de nos impôts dont le taux a déjà commencé à monter pour notre commune cette année (1,5%) et on verra pour le reste. Félicitation pour la programmation de la saison culturelle de l'espace Nova.

Renée Michelle Godard

# Un homme impliqué

Il était membre du Conseil municipal depuis 2008. La disparition brutale de Pierre-Yves Blanchard a plongé tous ceux qui le côtoyaient dans un profond désarroi.

**P**ierre-Yves Blanchard avait conservé dans son cœur sa chère Bretagne mais il aimait le ciel bleu et le soleil de ce coin de Provence où il s'était installé après une mutation aux services municipaux de Vitrolles. Issu de la filière technique, il avait brillamment réussi une reconversion professionnelle. En charge de la gestion du personnel des écoles, il était aussi membre du comité d'œuvres sociales. Sa nature généreuse et son sens de l'équité avaient conduit cet homme de gauche vers le militantisme et le syndicalisme. Il œuvrait au sein des commissions du Centre Communal d'Action Sociale et dans plusieurs groupes de travail depuis son élection de Conseiller municipal.



1997 :  
arrivée à Velaux

2001 :  
1<sup>ère</sup> élection  
à la présidence  
du CASL

2008 :  
entrée au Conseil  
municipal

Le souci des autres. Très actif et désireux de se rendre utile, Pierre-Yves Blanchard avait choisi de s'investir au Centre d'Activités Sociales et de Loisirs. C'est sans hésiter qu'en 2008 il en avait accepté la présidence. Il avait déjà occupé ce poste de 2001 à 2005 puis y avait renoncé pendant trois ans en raison de ses responsabilités professionnelles. Sa gestion rigoureuse, la qualité des prestations et le choix des enseignements ont fait du CASL un pôle d'attraction bien au-delà de Velaux. Véritable pilier de l'association, Pierre-Yves Blanchard était un président hors pair pour la trentaine de professeurs, les 600 adhérents et le personnel.

L'accomplissement d'un travail. Depuis juin dernier, Pierre-Yves Blanchard ne cachait pas sa joie d'avoir été le premier à se produire à l'Espace NoVa. Y présenter le gala de danse sonnait comme une consécration du travail qu'il menait avec l'équipe du CASL. Débordant d'énergie, Pierre-Yves Blanchard ébauchait déjà des idées pour l'an prochain! *"Merci, Pierre-Yves, pour tout ce que tu nous as apporté"*, diront tous ceux qui ont croisé son chemin. *"Tu resteras dans nos mémoires."*